



PORTRAIT DE TERRITOIRE

SENTIERS DES GRANDES ITINÉRANCES SUR LES DÉPARTEMENTS DE L'AIN, DU DOUBS ET DU JURA (ENJ-GTJ)

Dans le cadre de l'évaluation et du suivi du Programme Avenir Montagne Ingénierie, une visite terrain de l'ANCT a été organisée avec les représentants des associations ENJ-GTJ

L'objectif de la visite

Appréhender le territoire et croiser les regards.
Aller au contact des acteurs locaux pour cerner les leviers et les points de blocage dans la mise en oeuvre de leur projet.

Le programme

Le 7 juillet 2022, 3 entretiens ont été réalisés auprès de :
- Guy VACELET, président de l'association GTJ et Christophe LEBESGUE, président de l'association ENJ
- Ginette HENRIET, Ex-Directrice de l'association GTJ et Alain LANGELEZ, chargé du projet lauréat d'Avenir Montagne
- Emilie ROLANDEZ, Directrice adjointe - Pôle Destinations et Marchés Bourgogne-Franche-Comté Tourisme

Les spécificités du territoire

- Une géographie « sans véritable rupture inter-départementale », qui permet de renforcer la cohésion territoriale
- L'approche massif, assurant cohérence aux installations
- Une gouvernance pluri-compétente (élus et techniciens)
- Des collèges départementaux qui cimentent les relations des acteurs
- Une vie économique et frontalière forte
- Un territoire très agricole, 43% de la surface du massif du Jura est couverte de forêt ; un pan important de l'économie

Nos observations

- Des interlocuteurs impliqués
- Une végétation entretenue
- Une forte présence de résineux
- Un assèchement des points d'eau
- Une inégale accessibilité des sites par secteurs

Les enjeux

- Augmenter la capacité et améliorer la gamme d'hébergements
- Gérer et répartir les flux
- Développer un tourisme 4 saisons
- Développer sa notoriété et clientèle
- Réduire l'impact environnemental
- Valoriser et préserver la biodiversité
- La gestion de l'eau et de sa pollution
- Eviter les conflits d'usage
- Encadrer le bivouac



MASSIF DU JURA

Les sentiers des grandes itinérances traversent le massif du Jura.
D'après la Loi Montagne, le périmètre du massif s'étend sur 3 départements (Ain, Doubs, Jura), et sur 2 régions (Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté).
=> 21,7 millions de nuitées en 2021

CHIFFRES CLÉS

ENJ :

- 30 sites nordiques
- 180 kms de pistes de ski
- 820 152 Journées Skieurs (2021-2022)

GTJ :

- Près de 2.000 kms d'itinérances
- 7 pratiques (à pied, VTT, vélo, cheval, ski de fond, ski de rando, raquettes)
- 20.500 nuitées/an pour 150 hébergeurs (2019)

PROJET DE TERRITOIRE

AIRES DE BIVOUAC, CABANES ET ESPACES DE CONVIVIALITÉ DANS LE MASSIF DU JURA

Les associations ENJ et GTJ ont été retenues par le Programme Avenir Montagne Ingénierie pour leur projet d'aires de bivouac, cabanes et espaces de convivialité



Le projet

Face à la carence d'hébergements à proximité des sentiers des grandes itinérances jurassiennes (à pied et à ski) et à l'évolution des attentes des pratiquants, les associations Grandes traversées du Jura (GTJ) et Espace Nordique Jurassien (ENJ) se sont rapprochées pour proposer dans le cadre du Programme Avenir Montagne Ingénierie un projet de conception et de construction de refuges, complétant l'offre actuelle.

Deux types de « cabanes » ont été envisagés : une cabane « refuge » permettant de faire une étape de type bivouac, et une cabane « confort », pouvant être adossée à un hébergement existant. En complément de cette réflexion, a été proposée la création d'espaces « bivouac » et d'espaces de convivialité pour permettre une pratique «4 saisons ». Le concept se veut très modulable, mobile et écoresponsable. Sur un même espace, il est possible de mixer les installations de cabanes et d'aires de convivialité.

Trois sites pilote, testeront les prototypes grandeur nature des cabanes/ espaces de bivouac et convivialité :

- Les Arboux Massif du BAYARD Commune de Foncine le Haut – 39
- Les Seignes Commune Les Gras – 25
- Col de Cuvéry Plateau du Retord Commune de Valserhône - 01

Les enseignements

Un équipement modulaire adaptable au "tout-terrain"

- L'équipement peut associer des zones et des volumes habitables ainsi que des plateformes pivotantes.

Un concept transposable aux autres massifs

- Le projet est transposable à d'autres massifs, dépourvus d'hébergement. Il s'adapte à la pratique, à l'effectif et au relief.

Des matériaux éco-responsables

- L'installation est éco-conçue à partir ressources locales, mobile, elle n'artificialise pas les sols.



MASSIF DU JURA

Projet qui s'inscrit à l'échelle du massif du Jura, qui au sens du périmètre défini par la Loi Montagne, s'étend sur 3 départements (Ain, Doubs, Jura), et sur 2 régions (Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté).

PORTEURS :

Espace Nordique Jurassien (ENJ)
Grandes Traversées du Jura (GTJ)

PARTENAIRES :

L'ENSA Lyon
Une école de construction bois du massif

CALENDRIER :

Août 2021 - Juin 2023

80%

des investissements portés par le Programme Avenir Montagne Investissement pour les 3 sites pilotes

LA PAROLE AUX PRESIDENTS

“ Le projet se veut ambitieux, durable et exemplaire d'un point de vue environnemental et social, dans un paysage touristique extrêmement concurrentiel et en pleine évolution

Guy VACELET & Christophe LEBESGUE

Président de l'association "Grandes Traversées du Jura" GTJ
Président de l'association "Espace Nordique Jurassien" ENJ

LA PAROLE A LA DIRECTRICE

“ Le projet "Aires de bivouac, cabanes et espaces de convivialité" porté par les associations ENJ-GTJ fait véritablement sens au regard des enjeux du Programme Avenir Montagne Ingénierie

Emilie ROLANDEZ

Directrice adjointe
Pôle Destinations et Marchés
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ TOURISME

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Contact

mailducontact@gmail.com

Le Premier Ministre a annoncé le 27 mai 2021 un plan de soutien à l'investissement baptisé Avenir Montagnes doté de 650 M€, générant 1,8 Md d'investissements publics dans les territoires et organisé autour de 14 mesures.

Parmi ces mesures, un fonds Avenir Montagne doté de 331 M€ dont 300 M€ en investissement à parts égales entre l'Etat et les Régions et 31 M€ en ingénierie. Avenir Montagnes Ingénierie constitue le volet d'accompagnement des territoires en ingénierie du fonds Avenir Montagnes.



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Territoires et Ruralités fait partie. L'Agence participe à cette nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, avec le soutien de la Banque des Territoires, afin d'apporter un appui opérationnel et sur-mesure à 62 territoires de montagne dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié.